

NOTICE
SUR
AIGUEBELETTE
ET SON LAC

PAR

PHILIBERT FALCOZ

de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie
Membre Correspondant de l'Académie de Savoie

CHAMBÉRY

Imprimerie F. GENTIL, Rue Croix-d'Or, 4

1917



NOTICE
SUR
AIGUEBELETTE
ET SON LAC

PAR

PHILIBERT FALCOZ

de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie
Membre Correspondant de l'Académie de Savoie

CHAMBÉRY

Imprimerie F. GENTIL, Rue Croix-d'Or, 4

—
1917

Extrait des *Mémoires de la Société d'Histoire et
d'Archéologie*, tome LVIII.

Tous droits de reproduction réservés.

NOTICE

SUR

AIGUEBELETTE ET SON LAC

I.

Situation et antiquité. — Tunnel de l'Épine.

Le village d'Aiguebelette est assis au pied de la montagne de l'Épine, sur une esplanade dominant le lac (altitude 417 mètres).

La commune d'Aiguebelette proprement dite a une étendue territoriale de 791 hectares 80 ares et fait partie du canton de Pont-de-Beauvoisin.

Sa population était :

En 1804, de 333 habitants.

En 1821, de 398 —

En 1878, de 310 --

En 1891, de 225 —

En 1914, de 215 —

A part le village du chef-lieu, dit aussi *Village de l'Église*, elle se compose de différents hameaux et lieux dits : *Le Platon, Malacôte, Les Barins, Le Noyau, Les Allamands, Les Combets, Les Gustins, La Combe, Les Combels, Le Port, Les Prés, Le Sauget.*

Cette ancienne paroisse, ayant pour patron saint André, apôtre, faisait autrefois partie du diocèse de Belley. Une bulle du pape Innocent II, en décembre 1142, avait confirmé les droits de l'évêque de Belley sur diverses paroisses, dont celle d'Aiguebelette,

contre l'abbé de saint André. (Abbé PERRIN, *Histoire du Pont-de-Beauvoisin*, 1897.)

L'abbaye de Saint-André-le-Bas ou de Vienne possédait diverses fondations dans la région du Pont-de-Beauvoisin et avait, sans doute, déterminé le vocable de la paroisse.

La paroisse d'Aiguebelette fut réunie, en 1803, à celle de Lépin et au diocèse de Chambéry.

Son rétablissement eut lieu en 1835.

Elle était sous la juridiction du juge mage de Novalaise.

Aiguebelette est habité depuis une époque très reculée. L'emplacement d'habitations lacustres a été constaté sur divers points du lac, dans plusieurs explorations, dont il sera question dans un autre chapitre.

La tradition populaire rapportant que le village de *Chavaroche*, au pied du mont de l'Épine, fut englouti en partie, ainsi qu'une légende mentionnant l'existence d'une ville disparue, sont des souvenirs lointains se rattachant à l'époque des populations lacustres.

Comme nous le verrons plus loin, l'époque gallo-romaine a laissé des traces plus nombreuses.

Rappelons, tout d'abord, qu'en établissant la route actuelle conduisant à Lépin, on a retrouvé sur presque tout le parcours des débris romains : *briques, ciments, fragments de poteries, meules, etc.* Au-dessous de cette route, entre la commune de Lépin et celle d'Aiguebelette, le touriste découvre un énorme bloc de rocher, au milieu d'une prairie qui se prolonge jusqu'au lac. Des arbres poussés dans des fissures lui donnent un caractère étrange. Au pied de ce bloc de rocher, marquant la limite entre les communes de Lépin et d'Aiguebelette, a été découvert un polissoir en grès attribué à l'âge du bronze.

Certains archéologues avaient cru reconnaître dans ce bloc un monument druidique. Or, il s'agit, en réalité, d'un rocher détaché de l'escarpement de la montagne voisine. On a signalé aussi entre Aiguebelette et Lépin une ancienne borne portant la date 1533 et sur le couronnement une croix qui pourrait être de Savoie, la partie opposée pouvant indiquer le Dauphiné. (RÉVIL, d'après A. PERRIN, *Excursion à Novalaise.*)

Aiguebelette, par sa position sur l'antique voie romaine, encore en partie pavée, passant par le col du Crucifix, appelé aussi col d'Aiguebelette, puis descendant en zigzags vers le village de Saint-Sulpice et de là sur Chambéry, était une station obligée pour tous les voyageurs qui traversaient la montagne. D'ailleurs, le col d'Aiguebelette a joué un rôle militaire important. En 1600, pendant les troubles de la ligue encouragée par la Savoie, Lesdiguières, soutenant le roi de France, faisait surveiller ce col, pour empêcher les Savoyards de pénétrer par cette voie et le Pont-de-Beauvoisin dans le Dauphiné. Suivant ses ordres, le trafic des marchandises d'Italie sur Lyon par le Mont-Cenis avait été interdit et ne devait s'effectuer que par le Mont-Genève et les Hautes-Alpes. (Abbé PERRIN, *Histoire du Pont-de-Beauvoisin.*)

A une époque plus rapprochée, en juillet 1815, pendant la défense des Français contre les armées austro-sardes, ce col était occupé par un détachement de l'armée du maréchal Suchet qui devait résister à la marche en avant du comte Bubna, maître de Chambéry, et qui, se dirigeant sur Lyon, flanqué par d'autres troupes françaises, devait défendre la grotte des Échelles et les cols de l'Épine et du Mont-du-Chat, positions difficiles à aborder de front.

Le chevalier Télémaque Costa, officier au service du roi de Sardaigne, se fit un devoir de signaler un passage scabreux et probablement inconnu par l'ennemi, par lequel purent passer des troupes légères qui effectuèrent un mouvement tournant, au vu duquel les Français durent abandonner leur retranchement et battre en retraite. (1) — (De VILLETTE-CHIVRON, *Relation Militaire de 1815.*)

La station d'Aiguebelette était importante au double point de vue stratégique et commercial, alors que ce chemin était le seul praticable existant entre la Savoie et la France.

Depuis la dissolution de l'empire romain, cette voie fut réparée et entretenue par les rois Burgondes, par les grands seigneurs féodaux et par les princes de la Maison de Savoie.

Les comptes des trésoriers-généraux de Savoie, et en particulier le rouleau 96 d'Hugonet-Daussons en 1443, renfermait huit lettres du Conseil de Chambéry aux seigneurs d'Entremont et d'Aiguebelette, pour la garde des postes et des passages de la contrée.

La voie d'Aiguebelette était si importante qu'en

(1) A peu de distance de là, à l'endroit nommé le Signal, existèrent successivement un autel druidique, une mansion romaine et un petit temple païen. Sur les ruines s'élevèrent, au moyen âge, un hospice et une église dédiée à saint Michel et à saint Germain. Cet établissement, placé sous le patronage des vicomtes de Chambéry, servait d'asile aux voyageurs.

En 1228, le vicomte Berlion le céda en entier au couvent de *Novalesse en Piémont*, par acte passé sous les ormes du château de Chambéry.

La rectification du chemin, qui traverse actuellement le trou d'Aiguebelette, entraîna forcément l'abandon de l'hospice, et sur son emplacement, on établit un poste de télégraphie aérienne. De là le nom de Signal donné à cette partie de la montagne. (Baron Achille RAVERAT, *Savoie*, Lyon, 1872.)

1661 le marquis de Villeroi, gouverneur du Lyonnais, conçut l'idée d'y établir un service régulier de messageries entre Lyon et Milan par Chambéry. Ce projet fut abandonné en 1670, lorsque le duc de Savoie Charles-Emmanuel II ouvrit la route des Echelles.

L'église d'Aiguebelette, restaurée en 1854, était située en dehors des anciens remparts, car, en 1627, lorsque Aiguebelette fut érigé en baronnie, comme nous le verrons plus loin, des murailles entouraient le village. L'emplacement compris entre ces anciens murs d'enceinte porte encore aujourd'hui le nom patois de *vella*, en français ville. (1)

Cette église n'a de remarquable qu'une ancienne chapelle se trouvant autrefois dans l'intérieur du château, comme nous le verrons également dans la suite, ainsi qu'une croix curieuse placée dans le cimetière. Le socle sur lequel pose la croix latine est formée de cinq dalles superposées contenant en haut un bénitier et en bas une cupule pour offrandes. Il porte la date 1737 et les deux initiales CF-FC. Cette forme de croix est unique dans la contrée. D'autre part, il existe une pierre tombale, servant de marche à l'escalier du cimetière, sur laquelle sont incrustés *une croix, un marteau et une équerre*. Elle est signalée comme tombe d'artisan. (2)

Après l'ouverture de la route des Echelles, l'ancienne voie romaine fut délaissée. Aiguebelette, jadis baronnie et châellenie, devint par la suite une des plus modestes communes du canton de Pont-de-Beauvoisin, jusqu'au jour où la percée du tunnel de

(1) Communication de M. Francisque Lillaz, d'Aiguebelette.

(2) RÉVIL : *Excursions à Novalaise* (Bulletin Soc. Hist. natur., tome III. 1896), où tous ces objets dessinés par A. Perrin sont reproduits.

Lépine et la construction de la voie ferrée qui allaient relier Chambéry à Lyon par Saint-André-le-Gaz, devaient en faire une des plus agréables stations estivales de Savoie.

Dès l'année 1851, il fut question de relier au bassin de Chambéry la partie de la Savoie désignée anciennement sous le nom de *Petit-Bugey*, occupant à l'ouest de la chaîne du Mont-du-Chat tout l'espace compris entre le cours du Rhône et celui du Guiers, sur une superficie de 300 kilomètres carrés environ, dont font partie les cantons de Saint-Genix-sur-Guiers, Pont-de-Beauvoisin et une partie de celui des Echelles. Divers projets furent mis à l'étude ; mais, en 1854, le gouvernement français formula des objections au point de vue de ses intérêts stratégiques.

Notre annexion à la France, en 1860, supprimant toute difficulté internationale, de nouveaux projets furent mis à l'étude « *afin d'ouvrir entre le bassin de Chambéry et le bassin du lac d'Aiguebelette, une voie de communication dans des conditions telles, que toutes les communes du Petit-Bugey y trouvent la plus grande somme d'avantages.* » (1)

Au nombre des divers projets présentés, celui de la Compagnie *Fell*, avec tunnel traversant la montagne d'Aiguebelette, paraissait devoir aboutir en 1870, et donnait entière satisfaction aux vœux si souvent réitérés de la ville de Chambéry et des communes du Petit-Bugey.

La guerre de 1870 étant survenue, ce projet fut classé et abandonné.

Plus tard, en 1877, commencèrent enfin les études

(1) *Le Petit-Bugey et la montagne de Lépine*. Chambéry, 1870.

préliminaires du réseau de la Compagnie P.-L.-M. se détachant de la ligne de Lyon à Grenoble à la gare de Saint-André-le-Gaz et de ce point à Chambéry par le tunnel de Lépine. L'exécution des travaux a été commencée en 1878, par M. Moris, ingénieur des Ponts et Chaussées, et continuée par M. Hyrinewicki, ingénieur, sous la direction de M. Ruell et du service de constructions de la Compagnie P.-L.-M.

Cette section s'étend sur une longueur de 43 kilomètres et compte six gares, la gare de départ et la gare d'arrivée non comprises.

La percée du tunnel, commencée en 1880, demanda trois années de travaux assidus et fut terminée en 1883. (1)

Les fêtes d'inauguration de ce réseau eurent lieu à Chambéry, les 27 et 28 septembre 1884 (2).

Depuis lors, le petit village d'Aiguebelette changea d'aspect. Deux hôtels y ont été construits avec tout le confort moderne, et de nombreuses villas se sont élevées aux alentours. Cette transformation en a fait une charmante station, fort appréciée des étrangers, pendant la belle saison.

(1) Il existe à l'intérieur du tunnel une source d'eau sulfureuse, située à 500 mètres environ de son entrée (côté Aiguebelette).

(2) Voir le *Courrier des Alpes*, nos des 26, 27, 28 et 30 septembre 1884, donnant le programme des fêtes et divers renseignements sur cette inauguration.

II.

Château féodal d'Aiguebelette. — Les ruines.

Le château féodal d'Aiguebelette, dont on distingue les derniers vestiges, existait au XI^e siècle et aurait été bâti sur les débris d'une mansion romaine existant en ce lieu. Ce manoir, ressemblant à une place forte, descendait jusqu'au bord du lac où ses donjons septentrionaux devaient se mirer. Il s'étendait sur une superficie de 93 ares. (Longueur 117 mètres, largeur 80 mètres.)

Dans la partie méridionale s'étalait le pavillon du seigneur *haut-justicier*. Ce pavillon, démoli aujourd'hui, subsistait en 1840. (1)

La voie romaine passait au milieu du castel féodal, où voyageurs et marchandises étaient tenus d'acquitter un droit de péage.

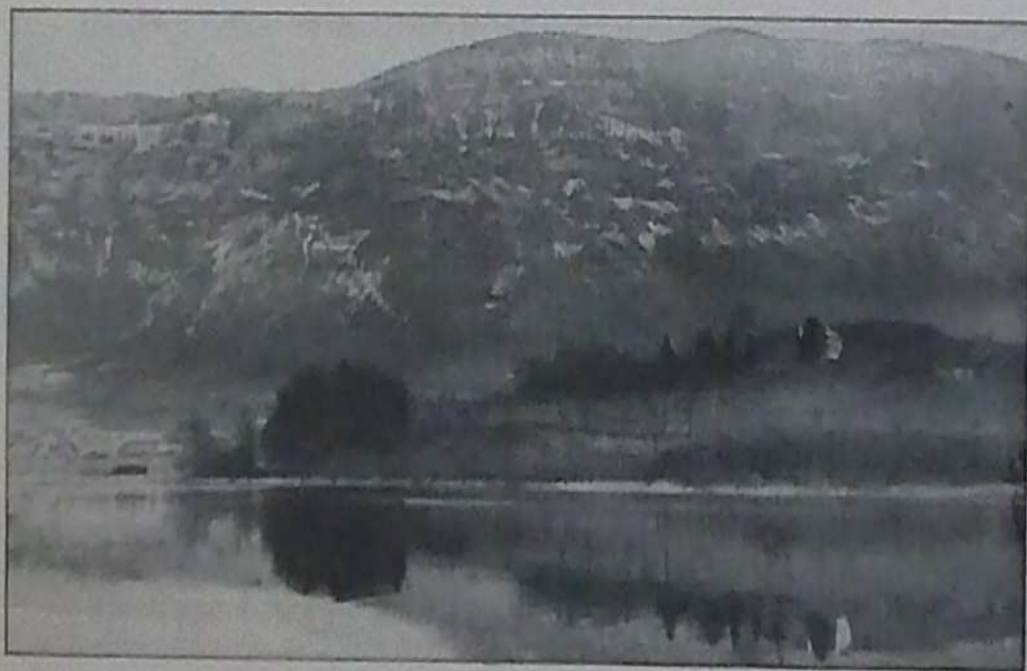
Parmi les possessions du comte de Savoie et du seigneur de Montbel, une sorte d'enclave était demeurée indépendante. Il existe même, d'après l'armorial de Foras, une noble famille dite d'Aiguebelette, qui rendit hommage au comte de Savoie pour un fief en 1346 et qui n'a laissé d'autres souvenirs que son blason.

De gueules à la fasce haussée échiquetée de deux tires d'argent et d'azur, accompagnée d'une étoile d'or en chef et au chevron abaissé d'or accompagné d'un aigle d'argent en pointe.

(1) Benedict TRUFFEY : *Le Lac d'Aiguebelette*. (L'Allobroge. Grenoble, 1840.)



RUINES DU CHATEAU



CHATEAU DE CHAMBOST

Le château-fort et la bourgade d'Aiguebelette, avec leur mandement, appartenaient en franc et pur alleu, c'est-à-dire en toute souveraineté, aux seigneurs de Clermont en Dauphiné. Par une transaction de l'année 1305, le fief et le château d'Aiguebelette furent donnés par Geoffroy, seigneur de Clermont, au comte Amédée V de Savoie, qui les lui rétrocéda à condition d'hommage lige.

En 1309, la seigneurie d'Aiguebelette appartient à Humbert de Bressieux, prieur de Lépin, fils d' Aimar de Seyssel.

En 1454, Gabriel de Clermont, seigneur de Saint-Geoire, qui avait reçu des princes de Savoie les fiefs de Saint-Beron et d'Aiguebelette, prit parti contre le duc en faveur du dauphin, mais la paix fut conclue le 25 septembre de la même année. Les Clermont furent dépossédés en Savoie et dédommagés en Dauphiné, pour peu de temps d'ailleurs. Ils avaient leur tombeau de famille dans l'église Saint-François de Chambéry.

Les Clermont portaient : *de gueules à deux clefs d'argent en sautoir*. Concession du pape Calixte II en 1120.

En 1499, le fief et le château reviennent par testament de Jean de Seyssel à Guillaume de Seyssel.

En date du 14 décembre 1513, Guillaume de Seyssel lègue par testament le fief et le château à Antoine de Rivoire, fils du seigneur de Romagnieu.

Suivant acte (Perrier notaire), la seigneurie d'Aiguebelette revient ensuite à André et Hugues de Seyssel. Les Seyssel portent :

Gironné d'or et d'azur de 8 pièces. On voit encore aujourd'hui des vestiges de ce blason sur les restes de l'ancien château.

En 1548, nous retrouvons les trois quarts de ce fief

appartenant à Antoine de Rivoire, seigneur de Romagnieu et l'autre quart à Louis de Chabod ou Chabodi. (1)

Les Chabod portaient : *D'azur semé de fleurs de lys d'argent ou d'or à la bande d'or chargée de trois lionceaux de gueules.*

Le dernier, René Chabod, seigneur d'Aiguebelette, fut enterré à Lémenc en 1643, représenté avec une clef à la ceinture, pour indiquer qu'il était le dernier de sa maison. (P. Menestrier.)

De son vivant, il avait vendu le château et partie de la seigneurie à Antoine Favre en 1623.

Cette seigneurie devint ensuite la propriété de ce dernier. Antoine Favre, né en 1577, mort en 1624, était premier président du Sénat de Savoie et jurisconsulte éminent. Sa statue décore la place du Palais-de-Justice et la cathédrale de Chambéry possède son tombeau.

Il portait comme blason : *D'argent ou chevron d'azur, accompagné de trois têtes de Maure tortillées du champ.* (Voir F. MUGNIER, *Histoire du Président Favre*, dans les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie*, tome XLI.)

Il légua en 1624 la seigneurie d'Aiguebelette à son fils René de la Valbonne, sénateur et président du Conseil de Genevois. Elle fut érigée en baronnie le 4 février 1627, en faveur de ce dernier, par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, avec juridiction haute, moyenne et basse, pouvoir d'établir tous juges et officiers de justice et droit de juridiction dans la paroisse de Lépin (2). Son fils Antoine-François

(1) Il existe à Lépin un hameau appelé *La Chabodière*, cette dénomination provenant incontestablement de la famille Chabod.

(2) J.-J. VERNIER : *Dictionnaire topographique du département de la Savoie*. Chambéry, 1897, p. 189.

(1615-1690), mort sans postérité, porta le titre de baron d'Aiguebelette.

Quant au château d'Aiguebelette, pris et incendié vers l'année 1332 par Guigues VIII, dauphin de Viennois, et restauré ensuite, il fut plus tard complètement abandonné. (1)

D'ailleurs, en 1670, René Favre de la Valbonne l'avait vendu en totalité ou en partie à Bernardin Chambaz, maître de poste à Aiguebelette.

Plus tard, alors que le château était abandonné, la seigneurie d'Aiguebelette fut vendue, en 1744, par Marc-Antoine Favre à Pierre François, sénateur, moyennant 5.200 livres. Investi en 1770, après être devenu président au dit Sénat, Pierre François mourut en 1775, âgé de 82 ans. Sa pierre tombale existe encore dans le cloître de la cathédrale (F. Rabut), avec le titre : *Dominus d'Ayguebellete*, qu'il fut un des derniers à porter. L'armorial n'a pas publié ses armoiries.

Les nombreuses constructions faites à Aiguebelette depuis la percée de l'Épine ont fait disparaître une grande partie des ruines de l'ancien manoir. Un restant de remparts percés de trois meurtrières s'aperçoit très bien, à une cinquantaine de mètres de la gare, du chemin conduisant au château de Lépin.

On retrouve encore l'ancienne esplanade du château, servant de terrasse, à l'hôtel Bellevue. Dans un angle de la terrasse (côté des remparts), subsistent les ruines d'une ancienne tour où furent découverts des ossements humains et des ossements d'animaux,

(1) C'est probablement en 1332 que le dauphin prit et brûla le château d'Aiguebelette, à moins que ce ne fût pendant qu'il assiégeait le château de la Perrière à Voiron, devant lequel il mourut le 23 juillet 1333, selon Chorier, ou le 26 août suivant, selon Guichenon et Guy Allard. (Communication de M. le chevalier d'Arcollières.)

ainsi que quelques médailles romaines, lors de la construction de l'hôtel (1893). En face se trouve un mur assez élevé que l'on croit avoir fait partie des prisons du château. Le chemin qui part de l'esplanade, pour aller rejoindre celui de Lépin, est l'ancien chemin de ronde.

Tels sont les derniers vestiges de l'ancien manoir d'Aiguebelette.

III.

Le Lac.

Le lac d'Aiguebelette, situé au pied du versant occidental de la chaîne de l'Épine, mesure environ quatre kilomètres de long, sur trois de large. Il a la forme d'un triangle-rectangle allongé. Deux îles d'inégales dimensions se détachent du milieu du lac. Elles sont basses et entourées d'une ceinture de roseaux.

On prétend que ces deux îles n'en formaient jadis qu'une seule, plus escarpée qu'aujourd'hui, reliée à la terre ferme par une chaussée pavée de larges pierres plates à la romaine.

Dans la plus grande de ces îles existe un oratoire dédié à la Vierge, élevé sur l'emplacement d'une ancienne chapelle consacrée à saint Vincent, qui était desservie par les chanoines de Saint-Boys en Bugey. Cette chapelle Saint-Vincent aurait été construite sur les ruines d'un temple païen, dédié à la déesse Bellone ou au dieu Bel, d'où seraient dérivés les noms de Montbel et d'aqua-Bel-ette. L'abbé Perrin critique avec raison cette étymologie et lui attribue celle d'eau belle (diminutif belette), conservée dans notre patois sous le nom, *Aigua beletta* (belles eaux). (1)

Parmi les ruines de la susdite chapelle furent

(1) Aiguebelette s'écrivait autrefois *Aigaebellette*, vu son étymologie, l'ancienne orthographe de ce nom paraîtrait plus rationnelle.

trouvés quelques blocs de pierre sculptés, des fragments antiques, une médaille à l'effigie de l'empereur Claude et un sarcophage en pierre, dont le couvercle, en pierre également, taillé en dos d'âne, présente une inscription indéchiffrable sur chacun de ses versants.

Ce sarcophage qui paraît daté du VI^e siècle, c'est-à-dire de l'époque Burgonde, renfermait les restes d'un adolescent. On y avait ménagé au ciseau la place du corps et de la tête.

Il fut relégué longtemps derrière l'abside de l'oratoire et le couvercle avait été transporté au presbytère du village de Lépin où il servait de seuil à la porte d'entrée. Par une heureuse inspiration, M. le comte Albert de Chambost a reconstitué ce tombeau et l'a fait transporter à son château de Lépin.

D'autre part, M. Jean Révil, dans sa notice : *Excursion à Novalaise*, mentionne qu'à la pointe Est de la grande île, sous un mètre d'eau, se trouve un grand espace couvert d'une couche de ciment, vestige d'un bain romain, qui était recouvert d'un toit, dont les briques avec le nom du potier LVER PAC, recueillies par MM. Perrin et Vallet, sont actuellement au musée historique et archéologique savoisien. (Ancien archevêché.)

Une exploration faite au lac d'Aiguebelette, en 1867, amena la découverte de plusieurs pilotis. Vers cette époque, sur les bords de la grande île, en face de Lépin, de majestueux troncs de chêne furent relatés, à demi-enterrés dans la vase, sous un mètre d'eau. Plus tard, en 1904, au cours d'une excursion effectuée sur le lac par MM. J. Révil et L. Schaudel, un nouveau groupe de pilotis fut découvert. Leur emplacement est situé non loin de la rive méridionale, en face du point où, du côté d'Aiguebelette, la

route de Lépin approche le plus près de cette rive et où se trouve l'embarcadère de M. le comte de Chambost, propriétaire de cette partie du lac. Les pilotis encore visibles se trouvent à environ 200 mètres du rivage.

En 1906, par suite de cette excursion, des fouilles furent pratiquées dans cette région du lac par MM. Schaudel et le baron Albert Blanc. Après maintes difficultés, ils arrivèrent à recueillir les objets suivants : des pointes de javelot à crans latéraux vers la base, des pointes de flèches triangulaires et lozangiques, des fragments de couteaux, des grattoirs, des perçoirs, une petite hache triangulaire en pierre dure, affilée à son extrémité la plus large, des dents et des os d'animaux et quelques fragments de poterie. (1)

Dans ces parages existe, sous l'eau, une tour portant le nom de *Beau Phare*. On voit, paraît-il, de la surface du lac, le sommet des murs. Cette tour, explorée par des plongeurs, est en maçonnerie ; son rôle n'a pu être défini.

Tranquille d'ordinaire, le lac a aussi ses sinistres, lorsque souffle *le farou*. Ce vent terrible tombe brusquement de la montagne, soulève les flots et peut engloutir les barques des pêcheurs qui n'ont pas eu le temps de gagner le rivage.

« *Dieu nous préserve de la famine et du farou* », telle était l'ancienne invocation des pêcheurs de l'endroit.

Du village d'Aiguebelette et des collines qui environnent le lac, le touriste jouit d'un superbe point

(1) L. SCHAUDEL : *La Station néolithique du lac d'Aiguebelette*. — Congrès préhistorique de France, compte-rendu de la 4^e session. Chambéry, 1908. — Imp. Paris, 1909.

de vue. Parfois, au coucher du soleil, le spectacle est vraiment féerique. Déjà au xvi^e siècle, il avait attiré l'attention de l'ancien abbé d'Hautecombe, Alphonse Delbene (1), devenu évêque d'Alby, qui lui consacra un paragraphe dans son manuscrit AN. 1593-1600 : « *Fragmentum descriptionis sabaudiae* », publié pour la première fois par M. A. Dufour dans les *Mémoires de la Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie*, tome IV, que nous nous bornons à reproduire en la note ci-dessous (2).

(1) Alphonse Delbene, né à Lyon d'une famille originaire de Florence, établie en Savoie au xvi^e siècle, fut historiographe de Charles-Emmanuel I^{er}, abbé d'Hautecombe, sénateur au Sénat de Savoie en 1560 et évêque d'Alby en 1588. Il mourut dans cette ville en 1608, laissant une juste réputation d'écrivain très lettré en France et en Piémont.

(2) *Lacus Aguæbellicæ.*

« Ad infimas radices præalti montis Aguæbellicæ situm est oppidulum id nomen ferens, quod lacui quoque commune est, colore suboscuro ac munito altitudine eminentium juncorum cujus longitudino protenditur secundum radices jugi ad Spinam Castellum familiæ Intermontiorum, apud Alpinam gentem insignis semper habitos, protenditur inquam intra duo millia passuum, et qua maxima est latitudo ejus mille passus complecti existimatur, piscosum quidem accolæ non negant, nec quærentur, piscem nimio cæno, limoque palustri infectum, ut minus avide et a vicinis et a viatoribus comedi appetive soleat, cujus si fertilitati et copię gustus ipse responderet beatiores multo se esse prædicarent, habituri troctas, lucios et carpas crassitudine stupendas, anguillasque pinguissimas ne addam et tincas aliasque usitatas piscium species, fama que est quod pinnas turrium in aqua pagani rusticique accolæ se videre testantur inundatione vicum aliquem cum turribus sacroque templo olim subversum, propterea que alveum lacui factum dicunt, per quem aquarum copia ex nivibus contigui montis aut hiemalibus pluviis in Gaium amnem qui in Rhodanum influit præceps labitur. Est autem oppidulum illud cujus supra mentionem fecimus dioceseos Bellicensis, et Gaius ipse inter Sabaudiam et Delphinatum gentem perpetuus limes existimatur. »

D'autre part, nous croyons devoir compléter notre description historique par le résumé du bel ouvrage de M. Delebecque sur les lacs français, Paris 1898, auquel nous avons emprunté, sauf réduction, la planche descriptive.

Le lac d'Aiguebelette fait partie du bassin du Rhône où il se classe après le lac du Bourget, le second pour la profondeur maxima de 71 mètres en regard du ruisseau du Crêt et de la maison Attalin ; au Sud-Est, son altitude est de 374 mètres ; il s'écoule au Rhône par le Tiers et le Guiers. Sa structure est assez compliquée, car, d'après les sondages effectués, il se compose en effet de six bassins, ayant pour profondeur 46^m 50, 46^m 90, 71^m profondeur maxima, 29^m 60, 28^m 50 et 20^m 40, avec deux îles basses de 0^m 50 au-dessus du niveau et deux petits monticules immergés au Sud-Est et au Nord. Sa surface est de 545 hectares et son cube de 166.000 mètres cubes.

On le classe dans les lacs de couleur verte, n° VI, de la gamme de Forel, qui va de O à XI. Sa transparence varie de 5 à 7 mètres.

Les géologues attribuent son origine à un effondrement postérieur au plissement du synclinal dans lequel il se trouve, et les alluvions du ruisseau de Novalaise contribuent à le raccourcir.

La plus grande partie du lac est située sur le territoire d'Aiguebelette, l'autre partie appartient aux communes de Saint-Alban-de-Montbel, de Lépin, de Novalaise et de Nances. C'est donc à tort que le dictionnaire de la Savoie par Vernier ne l'attribue qu'à Aiguebelette, quoique bien délimité par les opérations cadastrales de 1729-1730.

Sa propriété a donné lieu à un procès célèbre dans la contrée et même dans la jurisprudence par les considérants de droit sarde féodal, de droit français à l'époque de la Révolution et de l'Empire, de

droit piémontais en matière de biens d'émigrés, de domaine public ou privé, de prescription, très sommairement cité par l'Armorial de Savoie, mais qui a fait l'objet de notes après plaidoiries et conclusions, de mémoires et de dispositifs imprimés.

Nous devons les résumer un peu plus explicitement en raison de leur intérêt historique.

Au commencement du *xiv^e* siècle, le territoire qui l'englobe était partagé entre les comtes de Savoie, les seigneurs de Montbel et les seigneurs de Clermont en Dauphiné.

Par une transaction de 1305, Geoffroy de Clermont fit don de ses possessions d'Aiguebelette au comte Amédée de Savoie qui les lui restitua à titre de fief, et trois ans après, en 1308, Guillaume de Montbel et le comte de Savoie procédèrent de même, de sorte que le lac se trouva en entier sous la suzeraineté des comtes de Savoie, en la possession et sous la juridiction du seigneur de Montbel et du seigneur de Clermont pour la partie inféodée à chacun.

Les seigneurs de Montbel continuèrent à posséder les terres et eaux jusqu'en 1695 où ils vendirent la terre et le comté avec tous ses droits et dépendances à Louis Deschamps marquis de Chaumont. Le 13 avril 1778, Jeanne Deschamps, épouse du comte de Piollenc, fit donation à son fils Jean-Honoré de Piollenc du comté et du château de l'Épine et de tout ce qui s'y rattachait, et ces biens échurent par mariage, dès 1794, à la famille Royer-Collard et appartenaient à l'arrière-petit-fils du donateur de 1778, en faveur duquel ils furent reconnus par jugement du tribunal civil de Chambéry du 18 mars 1893, et le 7 juillet 1896 par arrêt de la cour d'appel : nonobstant qu'ils avaient été confisqués contre émigrés par la loi du 21 mars 1793, après la première annexion de la

Savoie à la France, exploités par l'État français propriétaire pendant 21 ans, mais restitués d'après la loi du 5 décembre 1814 par l'État français à l'État sarde. Comme la Savoie fut rétrocédée en 1815, que cet État se considère comme détenteur précaire d'un bien non domanial, mais particulier, d'après l'avis de la cour de Chambéry en 1849; qu'il mit le bien en vente en 1857, sous réserve des droits des tiers, et qu'il trouva acquéreurs au nom du marquis Pantaléon Costa de Beauregard, dont les héritiers le rétrocédèrent en 1866 au comte Tancred de Chambost, sous réserve des droits qui peuvent appartenir à d'autres particuliers, au nombre desquels l'auteur de Royer-Collard s'était déjà inscrit en 1863, pour conserver la propriété qu'il revendiquait conformément à l'acte d'inféodation de 1308 sur les périmètres des paroisses de Nances, Novalaise et Saint-Alban-de-Montbel, d'après la délimitation de 1730.

Le partage devint ainsi exécutoire entre les deux propriétaires, M. de Chambost et M. Royer-Collard, auquel se sont substitués ses héritiers après sa mort en 1913.

Toutefois, les communes riveraines, sans être intervenues au procès, continuent d'exercer les servitudes auxquelles elles ont droit, par le droit de parcours sur le lac, nécessaire à la desserte des forêts de la rive orientale et à la récolte des terres et prairies situées sur les berges et n'ayant pas d'autres moyens de sortie.

PÊCHE.

Une des attractions qui contribuent à agrémenter le séjour d'été dans la station d'Aigubelette est assurément la pêche, qui peut s'exercer sans danger par tous les procédés permis, avec l'autorisation des pro-

priétaires du lac, puisqu'il est considéré comme un lac privé.

La description qu'en a faite Delbene à la fin du xvi^e siècle et dont le texte latin a été reproduit page 18, dépeint particulièrement les poissons qui le peuplent et la réputation qu'ils avaient auprès des voyageurs.

On y trouvait donc des truites, des brochets, des carpes d'une grosseur étonnante, des anguilles les plus grasses, des tanches et d'autres espèces.

Par ailleurs M. Delebecque établit que la composition de l'eau du lac d'Aiguebelette présente un assez grand écart entre les résidus des eaux superficielles et celui des eaux profondes. Il y atteindrait 0,046, tandis qu'au Bourge, il s'arrête à 0,014, mais il porte surtout sur la quantité de carbonate de chaux avec une amplitude plus grande en été et souvent nulle en hiver.

Jusqu'à une date assez récente, on y ramait habituellement avec une seule rame.

Nous extrayons des notes et renseignements donnés par M. Grimal, inspecteur des eaux et forêts à Chambéry, en 1913, sur la pêche et la pisciculture du lac d'Aiguebelette, ces renseignements qui sont de nature à intéresser les pêcheurs.

AFFLUENTS DU LAC.

« Douze petits ruisseaux se jettent dans ce lac, mais nous ne citerons que les cinq principaux, qui ne tarissent pas généralement : le Gâa, le Fontani, la Leysse, le ruisseau du Moulin et la Tuillère. Leur longueur totale est de 15 kilomètres environ. Ils renferment tous quelques truites dans le cours supérieur et du chevesne vers le confluent.

BASSIN DE RÉCEPTION.

« Le bassin de réception qui recueille toutes les eaux se rendant au lac a une étendue approximative de 4.600 hectares (non compris le lac).

« Il renferme 1.540 hectares de forêts, dont 720 hectares sont soumises au régime forestier ; elles sont toutes peuplées d'essences feuillues ; le taux de boisement résultant de cette surface est de 33 %.

SOURCES SOUS-LAGUSTRE.

« De même que son grand voisin, le lac d'Aiguebelette paraît renfermer des sources sous-lacustres.

POISSONS DU LAC D'AIGUEBELETTE.

Lavaret commun.....	15 / ₀
Brème commune.....	15 % ₀
Vairon.....	10 % ₀
Brochet commun.....	10 % ₀
Chevenne commun.....	10 % ₀
Carpe commune.....	10 % ₀
Perche de rivière.....	5 % ₀
Gardon commun.....	5 % ₀
Truite commune.....	5 % ₀
Tanche vulgaire.....	3 % ₀
Anguille vulgaire.....	3 % ₀
Lotte commune.....	2 % ₀
Goujon de rivière.....	2 % ₀

ENGINS DE PÊCHE.

« Les engins de pêche employés sur le lac sont : la senne à mailles, de 27 millimètres ; le rêt ou araignée, de 10 à 15 mètres de longueur sur 1 mètre de hauteur, à mailles de 27 millimètres, 40 millimètres, 60 millimètres ; la cuiller simple, la cuiller multiple et la ligne de fond.

ENGINS PROHIBÉS

« Aux termes d'une clause du bail, tous autres engins de pêche, tels que nasses, verveux, filets à mailles de 10 millimètres, sont interdits. »

La pêche à la cuiller du brochet offre un attrait qui procure de belles captures.

Le droit de pêche est ordinairement affermé à un locataire principal, qui fixe chaque année la redevance et le genre de permis par lui concédés.

Depuis plusieurs années, grâce à l'installation du port et à la présence de gardes-pêche, les propriétaires avaient eu l'heureuse idée d'installer un petit aquarium de pisciculture, apte à multiplier ou à introduire de bonnes espèces, telles que lavaret, la truite, les cyprins, au moyen d'appareils simples et pratiques.

Leurs amodiataires ont continué et perfectionné le nombre et l'usage de ces engins, qui utilisent l'incubation et l'éclosion d'œufs fécondés artificiellement sur place ; ils ont construit des bassins temporaires de réception, alimentés par une source pour l'élevage des alevins. Ils ont pu ainsi obtenir d'immerger annuellement dans le lac 800.000 alevins, promesse bien attrayante pour sa fertilité, dont ils seront sûrement récompensés.

LA HOUILLE VERTE DU LAC.

Postérieurement, en 1909, la Société hydroélectrique de la Bridoire, jalouse d'utiliser les eaux du lac, conçut l'ingénieuse idée de substituer au canal d'écoulement du Tiers, coupé de nombreuses chutes dans sa gorge sinueuse, une dérivation aboutissant à un tunnel percé dans la colline, séparant le lac de La Bridoire en contre-bas de 125 mètres, de manière à réaliser une seule chute de plus de 100 mètres de

hauteur. Elle y fut autorisée par un règlement préfectoral.

Ce tunnel courbe, mesurant 1.700 mètres, est disposé pour un débit maximum de 7.000 litres à la seconde et permet d'abaisser de 2 mètres la hauteur moyenne du lac. L'entrée, protégée par des grilles et des vannes, est précédée d'un barrage-déversoir destiné à retenir les eaux nécessaires à l'usine et à déverser le surplus dans l'ancien chenal.

A sa sortie, deux conduites soudées parallèlement et longues de 180 mètres sur 1^m25 de diamètre amènent l'eau à l'usine. Aux deux extrémités, elles sont munies de vannes actionnées électriquement, de façon à permettre une fermeture rapide ; elles sont suivies d'un collecteur qui cotoie l'usine. Au moyen de vannes placées sur ce collecteur, on peut isoler une des conduites sans interrompre la marche.

L'usine elle-même s'élève à deux kilomètres de La Bridoire, en bordure du chemin de Verel-de-Montbel. Sa superficie est de 56 mètres sur 16. Quatre turbines de 2.000 H. P. accouplées à des dynamos y développent une force de 36.500 volts. En outre, deux petites turbines de 360 H. P. avec alternateur triphasés donnent un courant destiné à fournir l'éclairage et la force dans les localités voisines, utilisant les eaux du Tiers.

La force principale est concédée à la Société Grenobloise de force et lumière, dont la conduite principale, descendant de la Tarentaise, passait à proximité et qui peut disposer ainsi, soit par elle-même, soit pour la Société des forces hydrauliques du Rhône, de près de 11 millions de chevaux électriques (1).

(1) Ces documents scientifiques, ainsi que divers autres historiques, non moins intéressants, nous ont été transmis par M. J. Cochon, vice-président de la Société d'Histoire et d'Archéologie. Ils nous ont permis de compléter avantageusement cette étude. Nous l'en remercions sincèrement.

IV.

Excursions, sites, châteaux et villas.

Les environs d'Aiguebelette présentent diverses particularités qui se rattachent à son histoire, auxquelles nous avons déjà fait allusion, mais qui méritent encore quelques justifications.

Au Nord-Ouest, on y remarque le coteau arrondi de Saint-Alban-de-Montbel, qui semble s'avancer dans le réservoir dont il est baigné pour y mirer sa nouvelle église. Au temps romantique, on l'a comparé aux caps de Misène et de Sorrente.....

Le lac reçoit au Nord son principal affluent, dit le ruisseau de Novalaise ou torrent de Leysse, qui passe au-dessous du château de l'Épine et traverse le bourg de Novalaise, situé au carrefour de cinq grandes routes conduisant à Yenne, à Saint-Genix, au Pont-de-Beauvoisin, à Lépin et à Chambéry, par le col de l'Épine.

Cette localité (altitude 431 mètres), bien située pour les relations commerciales et politiques, eut toujours une certaine importance. D'origine très ancienne, d'après Albanis Beaumont, qui y a signalé la découverte de médailles consulaires, d'inscriptions et d'un autel romains, elle portait déjà au XI^e siècle le nom latin de *Novalesis*.

Dès le XIV^e siècle, elle était le chef-lieu d'un baillage qui comprenait les châtellenies de Yenne et Chanaz, de Saint-Genix, du Pont-de-Beauvoisin et de Voiron en Dauphiné, dont le bailli était châtelain. Plusieurs de ces baillis étaient en même temps juges du

Bugey. Pendant l'occupation française de 1792 à 1815, elle était devenue chef-lieu de canton. Elle est restée un centre agréable de courses et d'excursions dans cette partie de la Savoie, située à l'Ouest de la chaîne du mont de l'Épine et mont du Chat, qu'on appelait le Petit-Bugey.

CHATEAU DE L'ÉPINE ET CHATEAU DE MONTBEL.

A propos du lac d'Aiguebelette, qui porta aussi le nom de lac de l'Épine, à propos aussi du mont Lépine, nous avons déjà parlé de la maison de Montbel d'Entremont, qui joua un rôle considérable en Savoie et qui appartenait à la plus illustre noblesse féodale sur laquelle l'armorial de Foras ait donné d'amples détails de 1260 à 1695, année où mourut le dernier comte sans descendance mâle.

Armoiries des de Montbel d'Entremont en 1293, d'après Guichenon : *un lion*.

Plus tard : *d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules à la cotice, composée d'hermines et de gueules de six pièces*. (Catalogue des Chevaliers de l'Annonciade en 1527.)

Cette famille possédait aux environs d'Aiguebelette les châteaux de Montbel, dont on voit encore les ruines près de Novalaise et celui de Nances, dit *de l'Épine*, ainsi que ceux de Verel et Dullin.

Le château de Nances et la montagne voisine, déjà qualifiée *mons spina* en 1308, ont pris le nom de l'Épine, de la relique de la sainte Epine, apportée de Terre-Sainte par un de Montbel.

Nous avons vu, dans le procès du lac, que les biens de Montbel furent vendus alors à la famille Deschamps, marquis de Chaumont, originaire du Beaujolais, fixée en Savoie en la personne de Nicolas Deschamps, gabellier général dès 1653 et président à la Cour des comptes en 1672, dont le fils Marc-Louis

acheta pour 160.000 livres, en 1695, la seigneurie, fief et comté de Montbel, plus la seigneurie de l'Épine, avec château, forteresse, juridiction, etc. Il était conseiller d'État et chevalier au Sénat, marié à demoiselle Argentero de Bagnasco, dame d'honneur de Madame Royale.

Son fils, Nicolas-Clair, né en 1687, lui succéda comme seigneur de l'Épine. Marié à Jeanne-Marie du Bouchage, il ne laissa qu'une fille, Jeanne des Champs de Chaumont, marié en 1741 à Honoré-Jean-Baptiste de Piolenc, président au Parlement de Grenoble, devenue comtesse de Montbel après la mort de son père en 1761 et veuve avant 1774. Elle fit donation, en 1778, à son fils aîné, Jean-Honoré de Piolenc, né à Grenoble en 1743, du comté de Montbel et du château de l'Épine. Ce fils habitait le château de l'Épine avec sa première femme Marie-Joseph-Etienne de Clugny, enterrée à Nances en 1782.

Armoiries de Piolenc : *De gueules à six épis de blé d'or posés en pal 3, 2 et 1, à la bordure dentelée de même.*

Porté sur la liste des émigrés, ses biens furent saisis et vendus en partie comme biens nationaux. Il mourut à Turin en 1800, laissant quatre filles, dont l'aînée, Jeanne-Françoise-Victorine, autrefois chanoinesse, épousa, en 1794, Antoine-Athanase Royer-Collard, inspecteur de l'Université en 1806, médecin du roi en 1814, frère de l'avocat, président de la Chambre des députés et membre de l'Académie française.

Ce fut leur petit-fils Paul Royer-Collard, avocat à Paris, qui entama l'instance de 1893, couronnée de succès, et qui mourut en 1913, encore en possession d'une partie du lac occupant le territoire de Nances, Novalaise et Saint-Alban.

Le château, non entretenu, s'est écroulé vers 1840. M. Chapperon, acquéreur des ruines, les a démolies, en cherchant un trésor vainement; il a fait construire une maison d'habitation sur l'emplacement un peu abaissé. La forêt de l'Épine, n'ayant pas été aliénée, fut restituée à la famille en 1838. Echue en partage à M. Paul Royer-Collard, celui-ci la vendit à M. Vadon. Quant à la Sainte Épine, elle était restée, jusqu'à la Révolution, la propriété des comtes de Montbel. Lors de l'invasion française en 1792, les deux filles aînées du marquis de Piolenc, émigré, l'emportèrent du château et l'une d'elle, devenue M^{me} Royer-Collard, la conserva dans plusieurs résidences successives, à Chambéry, *Saint-Martin-de-Valamas*, Paris, etc.

Vers 1804 ou 1805, elle la renvoya à son parent, M. Salteur, ancien sénateur, pour en faire reconnaître l'authenticité. Mais le reliquaire n'étant pas fermé par un sceau ecclésiastique, les vicaires généraux jugèrent impossible de la prononcer. M^{me} Royer-Collard la céda ensuite à son frère, le marquis de Piolenc. Sa famille n'a pu savoir ce qu'il en a fait. (*Note de M. P. Royer-Collard, rapportée par l'Armorial de Foras, tome IV, page 121.*)

LE CHATEAU DE LÉPIN

Le château actuel de Lépin se dresse sur la commune de Lépin, au pied du mont Grelle, sur une colline dominant le lac d'Aiguebelette.

Il fut bâti vers 1760 par noble Charles Perrin, sénateur au S. S. S. et auditeur des SS. Maurice et Lazare; mais, dès 1630, la famille Perrin possédait déjà les terres et propriétés de Lépin, dont la seigneurie avait autrefois dépendu de la commanderie

des Echelles. (1) Benoît Perrin, syndie de Chambéry en 1639, y avait une habitation qui, depuis, a été transformée en bâtiment d'exploitation. En 1796, Louis-Bonaventure Perrin, fils de Charles Perrin, officier dans le régiment de Maurienne, vit toutes ses terres confisquées comme biens d'émigré.

Le château de Lépin et les terres furent rachetés par son homme d'affaires, Benoît Burdin, qui les lui revendit en 1804, après la loi d'amnistie.

Louis-Bonaventure Perrin, plus tard major-général dans l'armée sarde et syndie de Chambéry, fut créé comte de Lépin en 1824, en récompense de ses brillants services militaires.

Armes des Perrin : *d'azur à la fasce échiquetée d'or et de gueules de 3 tires, accompagnée en chef d'un oiseau d'argent, tenant en son bec une branche de sinople (peut-être une colombe tenant un rameau d'olivier).* — *Armorial et nobiliaire de Savoie.*

La fasce échiquetée semble avoir été empruntée aux armoiries de la famille d'Aiguebelette citées précédemment. N'ayant pas eu de descendant mâle, le titre, le château et les terres passèrent à son petit-fils le comte Tancrède Riverieulx de Chambost de Lépin, qui le restaura en 1882.

De grands bois entourent le château de Lépin (2), qui possède de belles terrasses d'où l'on jouit d'une vue merveilleuse sur le lac, dont la majeure partie est comprise dans la propriété. Il appartient au comte Albert de Chambost de Lépin, fils de Tancrède, qui porte pour armoiries : *d'azur à la rivière d'argent courant en pointe, surmontée d'un croissant de même en abîme.*

(1) C'est par erreur que M. l'archiviste Vernier a confondu Lépin avec Lépine-Spina de Delbene, car c'est à l'Épine que se trouvait le château de la famille d'Entremont et non à Lépin.

(2) Voir la reproduction en photogravure jointe.

Mentionnons qu'il existe au château de Lépin deux grands landiers sortis des ruines du château d'Aiguebelette (1).

Sur le territoire même d'Aiguebelette, en prenant l'ancienne route du col, on ne passera pas sans remarquer l'élégante villa de M. L..., architecte-paysagiste réputé pour un *Le Nôtre Moderne*, pour qui l'art des jardins n'a pas de secret. A l'inverse d'un vieux dicton, il a su faire du sien, par le dispositif et l'ornement végétal, un modèle des plus séduisants.

Sur la rive opposée, territoire de Saint-Alban-de-Montbel, deux autres habitations font contraste : l'une, genre chalet dans le val, avec terrasse aboutissant au lac, semble faite pour chercher le calme champêtre après le triomphe du grand théâtre parisien ; l'autre, étale sur le coteau ce qu'on appelait autrefois un casino, qui est une villa de grand luxe que Cicéron aurait envié.

De Chambéry à Aiguebelette, par le col du Crucifix, il faut, à pied, 5 heures. (Itinéraire le plus direct : Cognin, Challot, Saint-Sulpice.) — C'est une excursion intéressante que nous recommandons aux touristes.

(1) Le château de Lépin possède un vitrail provenant, dit-on, d'un château des ducs de Savoie, aux armes de Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, et aux armes des Bourbon.

On y voit aussi dans le château un lion portant les armes de la Maison de Savoie, provenant de Victor-Amédée II (1730), alors qu'il avait sa résidence à Saint-Alban-Leyse ; ainsi qu'un tableau de Louis XIV, donné par Louis XVI à Claude Tolozan d'Amaranthe, né en 1728, introducteur des ambassadeurs sous Louis XVI et arrière-grand-oncle du côté maternel du comte de Chambost de Lépin.

(Cette communication, ainsi que les documents sur la famille Perrin nous ont été obligeamment communiqués par M. le comte Albert de Chambost.)

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. — Situation et antiquité. — Tunnel de l'Épine.	3
II. — Château féodal d'Aiguebelette. — Les ruines.	10
III. — Le lac	15
Pêche	21
Affluents du lac	22
Bassin de réception	23
Sources sous-lacustre	23
Poissons du lac d'Aiguebelette	23
Engins de pêche	23
Engins prohibés	24
La houille verte du lac	24
IV. — Excursions, sites, châteaux et villas	26
Château de l'Épine et château de Montbel.	27
Le château de Lépin	29

DU MÊME AUTEUR

Le Domaine des Combillioles, à Sainte-Hélène-du-Lac
(Savoie).

Notice sur Montmélian.

Notice sur la commune d'Arbin.

La Croix du Nivolet (*illustré*).

Les ruines du château de Saint-Claude, près Chambéry
(Savoie) (*illustré*).

Récits et légendes savoyardes (*illustré*).

Les ruines du château de Montagny, près Chambéry
(Savoie) (*illustré*).

L'abbé Lovet.

La Révolution de 1848 à Chambéry.

La Gorge de Saint-Saturnin.